

Documentaire sur Jeanne d'Arc censuré par France 3

Article rédigé par *Sputnik news*, le 09 mai 2021

Source [Sputnik news] France 3 ayant refusé de diffuser un documentaire réalisé à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, la députée LR du Loiret Marianne Dubois a dénoncé une censure et a eu un échange avec la ministre de la Culture.

L'Assemblée nationale a été, le 4 mai, le théâtre d'une polémique [autour du documentaire sur les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans](#). Celui-ci s'est vu refuser la diffusion par France 3 Centre-Val de Loire. Principale raison: la présence au générique d'une journaliste de Valeurs actuelles Charlotte d'Ornellas. La députée Les Républicains (LR) du Loiret Marianne Dubois a donc interrogé le Premier ministre à ce sujet, relate France Bleu.

Et de rappeler que le maire d'Orléans avait fait savoir que la mairie diffusera son film, financé à hauteur de 25.000 euros, sur le site Internet de la ville.

Mme Dubois a aussi dénoncé une «*censure*» et «*une insidieuse police de la pensée*». Selon la députée, ce comportement de la chaîne publique est «*choquant*».

«*Le service public n'est plus sous le contrôle du ministère de la Culture*» en vertu d'une loi de 1986, lui a répondu la ministre de la Culture et de la Communication Roselyne Bachelot. C'est pourquoi «le contrôle et la sanction sont confiés à une autorité administrative indépendante, le Conseil supérieur de l'audiovisuel» (CSA), a-t-elle rappelé. «*Il n'appartient pas au gouvernement et encore moins au ministère de la Culture de commenter les déclarations de France Télévisions*», a réitéré la ministre.

En réponse, Marianne Dubois a reproché à Mme Bachelot de «*se défausser*».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

09/05/2021 06:00